

Baccalauréat session de juin 2021

- A l'issue du 2nd groupe -

Résultats provisoires de l'académie de Clermont-Ferrand

La session du baccalauréat de juin 2021 est la première du nouveau baccalauréat (cf. encadré). 12 172 candidats se sont présentés à l'examen (-220 candidats par rapport à 2020). Tous baccalauréats confondus, l'académie de Clermont-Ferrand affiche un taux de réussite de 93,9% à l'issue des épreuves de rattrapage, en baisse par rapport à 2020 (-1,4 point). La baisse la plus importante concerne le baccalauréat professionnel (-4,8 points, soit 86,3%), le taux de réussite du baccalauréat général baisse de 0,8 point à 97,6% et celui de la voie technologique baisse de 2,9 points (94,1%).

Résultats par série

Séries	France métropolitaine + DROM		Académie de Clermont-Ferrand								
	Taux de réussite		Premier groupe d'épreuves				Second groupe		Total		
	juin 2020	juin 2021	Présents	Admis	Taux de réussite	Ajournés	Présents	Admis	Admis	juin 2020	juin 2021
Baccalauréat Général	98,4 %	97,6 %	6 678	6 383	95,6 %	72	223	134	6 517	98,4 %	97,6 %
ST2S	97,1 %	94,3 %	450	413	91,8 %	6	31	14	427	96,8 %	94,9 %
STD2A	99,3 %	98,6 %	88	87	98,9 %	0	1	1	88	100,0 %	100,0 %
STHR	98,4 %	96,9 %	65	61	93,8 %	1	3	1	62	98,5 %	95,4 %
STI2D	96,6 %	95,1 %	501	473	94,4 %	8	20	11	484	95,3 %	96,6 %
STL	96,4 %	93,8 %	143	132	92,3 %	2	9	5	137	96,2 %	95,8 %
STMG	94,2 %	92,9 %	955	822	86,1 %	30	103	53	875	97,8 %	91,6 %
Baccalauréat Technologique	95,5 %	93,9 %	2 202	1 988	90,3 %	47	167	85	2 073	97,0 %	94,1 %
Total Général et Technologique	97,6 %	96,6 %	8 880	8 371	94,3 %	119	390	219	8 590	98,1 %	96,7 %
Production	89,8 %	84,8 %	1 491	1 211	81,2 %	206	74	46	1 257	90,2 %	84,3 %
Services	90,7 %	86,8 %	1 801	1 526	84,7 %	164	111	59	1 585	91,9 %	88,0 %
Baccalauréat Professionnel	90,3 %	85,9 %	3 292	2 737	83,1 %	370	185	105	2 842	91,1 %	86,3 %
Total tous baccalauréats	95,8 %	93,8 %	12 172	11 108	91,3 %	489	575	324	11 432	96,3 %	93,9 %

Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Clé de lecture : A la session de juin 2020, 450 candidats se sont présentés dans la série ST2S, 427 ont été reçus à l'issue du second groupe d'épreuves, soit un taux de réussite de 94,9%. Le taux national de cette série à la session de juin 2020 est de 94,3%.

■ Baccalauréat général :

Ces candidats représentent 54,9% des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite, de 97,6%, est identique au résultat national.

Dans l'académie le taux de réussite est en baisse par rapport à 2020 (-0,8 point).

■ Baccalauréat technologique :

Ces candidats représentent 18,1% des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite, de 94,1%, reste très légèrement supérieur au résultat national (+0,2 point).

Dans l'académie, le taux de réussite est en baisse par rapport à 2020 (-2,9 points), notamment dans la série STMG (-6,2 points).

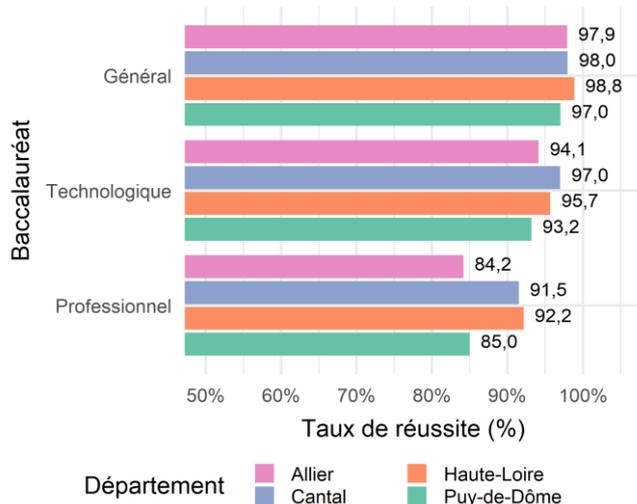
■ Baccalauréat professionnel :

Ces candidats représentent 27,0% des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite reste supérieur au résultat national (+0,4 point).

Dans l'académie, le taux de réussite est en baisse par rapport à 2020 (-4,8 points), plus fortement dans les domaines de la production (-5,9 points) que dans celui des services (-3,9 points).

Résultats par département (hors enseignement à distance)



Source : MENESR - CYCLADES

Clé de lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général s'élève à 97,9% pour le département de l'Allier.

A l'issue du second groupe, la Haute-Loire affiche le plus haut taux de réussite tous baccalauréats confondus avec 98,8% de candidats qui obtiennent leur diplôme.

Pour le baccalauréat général, les taux de réussite se concentrent entre 97,0% pour le Puy-de-Dôme et

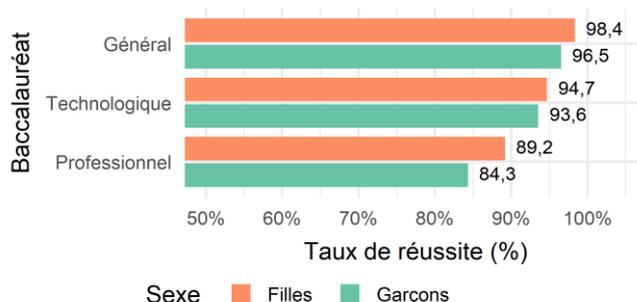
98,8% pour la Haute-Loire, en passant l'Allier (97,9%) et par le Cantal (98,0%).

Le Cantal, qui affichait un taux de réussite au baccalauréat technologique inférieur à la Haute-Loire à l'issue du premier groupe, se place devant à l'issue du second groupe (respectivement 97,0% et 95,7%). Avec 1,5 point de moins, l'Allier atteint 94,1% ; le Puy-de-Dôme a le plus faible taux de réussite avec tout de même 93,2%. C'est par ailleurs dans ce dernier département que les bacheliers sont les plus nombreux : la moitié des bacheliers de l'académie ont passé leur baccalauréat dans le Puy-de-Dôme.

Avec 92,2%, la Haute-Loire obtient le taux de réussite le plus élevé dans la voie professionnelle, suivie par le Cantal (91,5%). Le Puy-de-Dôme obtient 6,5 points de moins à 85,0 %. L'Allier est un peu plus en retrait avec un taux de réussite de 84,2%.

Ainsi, après les épreuves de rattrapage, les quatre départements de l'académie sont homogènes en termes de réussite au baccalauréat général, un peu moins au baccalauréat technologique. Ils sont plus hétérogènes en termes de réussite au baccalauréat professionnel.

Résultats filles/garçons



Source : MENESR - CYCLADES

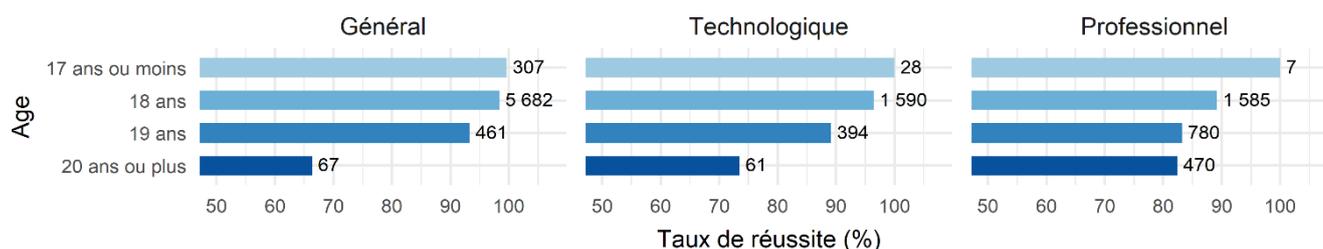
Clé de lecture : Les filles obtiennent un taux de réussite de 98,4% au baccalauréat général, contre 96,5% pour les garçons.

La proportion de bachelières parmi les bacheliers (52,3%) est légèrement supérieure à celle observée à la

session 2020 (52,1%). L'académie compte 764 bachelières en plus par rapport aux bacheliers. Cet écart s'explique par un nombre de candidates plus important que le nombre de candidats (+566) et par un taux de réussite supérieur pour les filles tous baccalauréats confondus (95,7% contre 91,9% pour les garçons, soit un écart de 3,8 points).

L'écart filles/garçons est le plus marqué pour le baccalauréat professionnel (4,9 points). L'écart est relativement important dans les séries technologiques, STL et ST2S (respectivement 3,8 et 3,5 points). Dans les autres séries, l'écart en faveur des filles est inférieur à 2,5 points.

Résultats par âge



Source : MENESR - CYCLADES

Clé de lecture : 5 682 lauréats du baccalauréat général sont âgés de 18 ans, et leur taux de réussite atteint 98,4%.

Quel que soit le baccalauréat considéré, la plupart des admis sont âgés de 18 ou 19 ans. Ils représentent 94,3% des admis pour le baccalauréat général, 95,7% des admis pour le baccalauréat technologique et 83,2% des admis pour le baccalauréat professionnel. Pour ce dernier, 1 candidat sur 6 a 20 ans ou plus.

De manière générale, le retard scolaire tend à abaisser le taux de réussite. 98,4% des « 18 ans »

obtiennent leur diplôme général contre 66,3% pour les candidats âgés de 20 ans ou plus. 96,4% des « 18 ans » obtiennent leur diplôme technologique contre 73,5% pour les 20 ans et plus. 96,3% des « 18 ans » ont le diplôme professionnel contre 79,3% chez les 20 ans et plus ; ici toutefois le taux de réussite est de 98,3% chez les 24 ans et plus.

Résultats selon la profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) du 1^{er} responsable légal

PCS du 1 ^{er} responsable légal	Général		Technologique		Professionnel	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	177	100,0	52	98,1	64	95,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	591	97,4	194	96,5	282	91,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 821	98,9	274	96,1	235	92,2
Professions intermédiaires	1 325	98,7	394	96,1	376	87,9
Employés	1 310	97,3	528	93,3	720	88,9
Ouvriers	772	95,9	401	96,2	579	85,1
Retraités	77	97,5	28	93,3	39	84,8
Autres personnes sans activité professionnelle	348	93,3	147	86,0	291	75,4
Non renseigné	96	90,6	55	79,7	256	82,3

Source : MENESR - CYCLADES

Clé de lecture : Les candidats de père agriculteur exploitant obtiennent un taux de réussite de 100,0% au baccalauréat général.

Les enfants d'agriculteurs exploitants obtiennent le meilleur taux de réussite au baccalauréat général (100,0%) ; suivent ceux des cadres ou professions intellectuelles supérieures (98,9%) et des professions intermédiaires (98,7%).

27,9% des bacheliers généraux sont des enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures. L'écart de réussite est de 3,0 points entre ces derniers et les enfants dont le responsable légal est ouvrier.

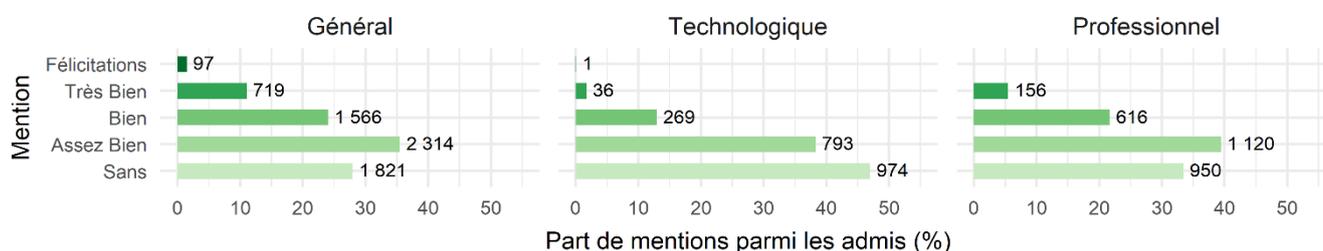
Au baccalauréat technologique, ce sont aussi les enfants d'agriculteurs exploitants qui obtiennent le

meilleur taux de réussite (98,1%), suivis par ceux des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (96,5%).

Dans la voie professionnelle, ce sont encore les enfants d'agriculteurs exploitants qui ont le meilleur taux de réussite (95,5%) ; ceux des cadres ou professions intellectuelles supérieures suivent avec 3,3 points de moins (92,2%).

Les enfants d'employés et d'ouvriers sont les plus nombreux dans la filière professionnelle (respectivement 25,3% et 20,4%). Quant à la voie technologique, les origines sociales des bacheliers sont un peu moins marquées.

Les mentions



Source : MENESR - CYCLADES

Clé de lecture : 2 314 lauréats du baccalauréat général, soit 35,5% des bacheliers généraux, ont obtenu la mention assez bien.

Une nouvelle mention est créée à la session 2021 pour les voies générale et technologique : « mention très bien avec les félicitations du jury ».

La proportion de mentions parmi les admis tous baccalauréats confondus est en hausse par rapport à la session 2020 (passant de 65,0% à 67,2%). 72,1% des admis au baccalauréat général et 53,0% des admis

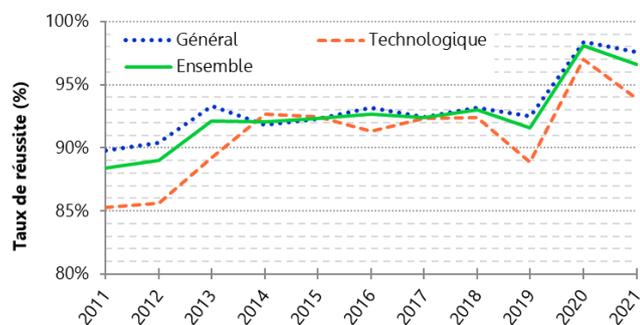
au baccalauréat technologique obtiennent une mention.

Par rapport à 2020, la proportion de bacheliers avec mention augmente dans les voies générale et technologique (respectivement 3,5 points et 0,8 point) mais baisse dans la voie professionnelle (-0,4 point).

Tous baccalauréats confondus, la proportion de bacheliers avec une mention « bien », « très bien » ou « félicitations » est de 30,3% des admis. Cette

proportion est plus élevée dans la voie générale (36,5%) que dans les voies technologique et professionnelle (respectivement 14,7% et 27,2%).

Evolution des taux de réussite aux baccalauréats général et technologique



Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Clé de lecture : le taux de réussite au baccalauréat technologique session 2011 était de 85,3%.

Depuis 2011, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a augmenté de 8,2 points. Toutefois, depuis 2014, la tendance est une relative stabilité, avec des fluctuations annuelles généralement inférieures à 1,0 point. L'amplitude de ces fluctuations est un peu plus importante pour la voie technologique. Lors de la session 2020, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique augmente nettement. A la session 2021, il recule de 1,5 point pour atteindre 96,6%.

Nouveau baccalauréat

Le nouveau baccalauréat comporte un contrôle continu qui compte pour 40% de la note finale, avec des épreuves communes et une prise en compte des bulletins (10% de la note finale), ainsi que des épreuves terminales (60% de la note finale). En voie générale, ces dernières sont constituées de 2 épreuves communes et de 2 disciplines de spécialité, les séries Economique et Social, Littéraire et Scientifique disparaissant. En voie technologique, l'organisation en séries est maintenue et ces dernières bénéficient toutes d'enseignements communs, complétés par des enseignements spécifiques et des enseignements facultatifs.

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/baccalaureat-2021-9269>

Sources et champ

Les données proviennent de l'exploitation des bases de gestion de l'examen du baccalauréat (application CYCLADES). Les modalités d'extraction de données peuvent éventuellement induire un différentiel de quelques candidats entre les statistiques nationale et académiques. Le champ comprend tous les candidats scolarisés dans l'académie de Clermont-Ferrand, quel que soit leur statut (scolaire, individuel, enseignement à distance, apprenti ou formation continue).

Les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand qui passent l'examen dans une autre académie ne sont pas pris en compte.

Les données sont provisoires car elles n'intègrent pas la session de remplacement (septembre).

Définitions

Premier et second groupes d'épreuves : Pour les trois baccalauréats, les épreuves sont organisées en deux groupes. A l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe. En plus d'une moyenne entre 8/20 et 10/20, le candidat au baccalauréat professionnel doit avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe.

Elève présent : Un élève est considéré comme présent s'il a participé à au moins une épreuve (autre que les épreuves anticipées de français et le sport, pour les séries générales et technologiques). Depuis le nouveau baccalauréat, la notion de candidat « présent » est aussi tributaire du contrôle continu.

Elève ajourné à un an à l'issue du premier groupe : Candidat qui n'est pas admis au premier groupe et qui n'est pas autorisé à passer au second groupe d'épreuves (moyenne inférieure à 08/20).

Taux de réussite : Rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présentés.

Abréviations

ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

STL : Sciences et Technologies de Laboratoire

STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

Liberté
Égalité
Fraternité



Auteur

Stéphane Frugier

Division Statistique et Evaluation : dse@ac-clermont.fr

Service Inter-académique de la Statistique, de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (SIASEPP)

☎ 04 73 99 32 71

www.ac-clermont.fr/etudes-stats/ (grand public)

statpro.ac-clermont.fr (depuis un site académique)